Zoom sur...

Vue aérienne du chantier Laser Mégajoule

L'impact du chantier Laser Mégajoule sur l'environnement

Le chantier du Laser Mégajoule a débuté en 2003 dans une zone de 75 hectares située sur le site du Barp et qui, jusqu'en 2000, était vierge de toute activité antérieure. Le chantier est mené dans le respect d'exigences environnementales fortes et en tenant compte de l'étude d'impact réalisée avant démarrage des travaux.
Par exemple, les déchets font l'objet d'un tri sélectif poussé, avant d'être recyclés et les camions sont lavés avant de quitter le site. Les mesures de bruit qui ont été effectuées démontrent l'absence d'impact sonore significatif hors du site. Afin d'impliquer tous les intervenants du chantier, une charte et une formation à la protection de l'environnement sont données à chaque nouvel arrivant sur le site.
Avec le passage d'un chantier de génie civil à un chantier de haute technologie, la quantité des déchets générés au premier semestre 2008 est moitié moindre que celle produite à la même période en 2007. En parallèle, la part des déchets recyclables (gravats, bois, ferrailles) diminue régulièrement : les matériaux usagés issus des corps d'état secondaires (peinture, moquette, gaines, chemin de câbles, polystyrène…) ne sont en effet pas réutilisables. Ils font néanmoins l'objet d'un tri sélectif. Dans ce contexte, la qualité du tri reste exemplaire, confirmant ainsi la bonne formation et l'implication quotidienne des salariés.

70% des déchets issus du chantier sont recyclés

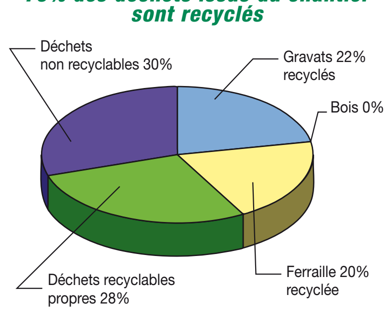

Un chantier de haute technologie

Amorcée en 2007, la mise en place des structures et des équipements des chaînes lasers se poursuit. Un montage où la précision est de rigueur puisque les éléments, dont certains pèsent plusieurs centaines de kilogramme, doivent être positionnés au dixième de millimètre près ! Des éléments de plus en plus sensibles à la poussière qui nécessitent en outre un contrôle et une maîtrise accrus du niveau d'empoussièrement. Leur intégration s'accompagne donc d'une « mise en propreté » des différents halls, à savoir, de l'élimination progressive des poussières, en vue d'accéder au niveau de propreté ISO 7 ou ISO 8 des « salles blanches ».

Les rejets d'eau journaliers effectués sur le site du LMJ et de la LIL sont inférieurs au seuil autorisé par la réglementation. Les contrôles effectués au niveau des eaux du Lacanau, montrent que l'eau conserve sa qualité « verte », c'est-à-dire celle d'une eau de bonne qualité. ■

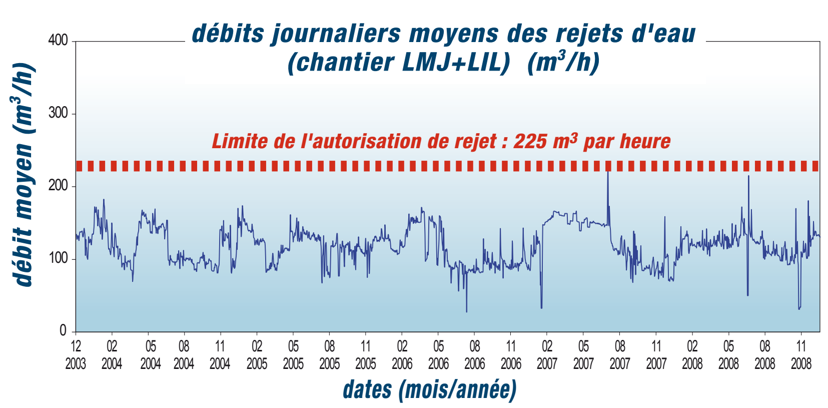

Le saviez-vous ?

Le Lacanau, comme La Leyre sont classés par l'agence de l'eau Adour Garonne en catégorie 1B (qualité bonne).

Le Lacanau traverse le site du CESTA d'Est en Ouest

Le CESTA situé dans le bassin versant de la Leyre est traversé par le Lacanau, affluent direct de la Leyre peu avant son delta dans le bassin d'Arcachon.

Le Lacanau traverse le site d'est en ouest, du pont de Mano au pont de Canaussèque. Il reçoit plusieurs petits affluents par des fossés appelés crastes qui drainent la nappe.

Le bassin versant du Lacanau à l'amont du pont de Canaussèque a une superficie d'environ 65 km². Le débit moyen interannuel du Lacanau est de l'ordre de 2200 m³/h à comparer au débit moyen de La Leyre à Salles de 70000 m³/h. Fin de l'hiver et début du printemps, la nappe phréatique est à son plus haut niveau, l'essentiel de la lame d'eau précipitée ruisselle entraînant des débits importants, voire des crues, lors de fortes pluies (débit exceptionnel du Lacanau de 20000 m³/h en février 2003).

Le Lacanau, comme La Leyre sont classés par l'agence de l'eau Adour Garonne en catégorie 1B (qualité bonne) sur une échelle de 5 niveaux (excellente, bonne, passable, médiocre, pollution excessive) qui tient compte des paramètres physicochimiques (pH, T°, matières en suspension, matières toxiques …) et de l'hydrobiologie de l'eau. Le maintien de ce critère de qualité 1B est une des prescriptions des autorités qui a conduit le CESTA à mettre en place un plan de surveillance du réseau hydrographique avec des mesures internes au site et des points de surveillance extérieurs (Pont de Mano, Pont de Canaussèque, Moulin de Cassadote, Télégraphe, Grand Canal).

L'eau du Lacanau en sortie du CESTA au pont de Canaussèque respecte le critère de qualité 1B. ■

Le Lacanau à l'aval immédiat du CEA-CESTA

cea

Direction des applications militaires
Centre d'études scientifiques et techniques d'Aquitaine
Unité de communication et des affaires publiques
15, avenue des Sablières
B.P. 2 - 33114 LE BARP
Tél. 33 (0)5 57 04 50 28 - Fax. 33 (0)5 57 04 54 16

Pour en savoir plus, connectez-vous sur
www.cea.fr

CEA - Etablissement public de recherche à caractère scientifique, industriel et commercial. RCS. PARIS B 775 685 019
© BS Média 05 57 68 47 77 - RCS : BLAYE B 411 081 177 - www.bsmedia.fr - Crédit photos : CEA, Philippe Labèguerie, Francis Vigouroux, Vertigo, DR - Imprimé sur parpier recyclé.

N°5 JUILLET 2009

La lettre de l'environnement

du centre d'études scientifiques et techniques d'Aquitaine

é d i t o

Je suis heureux de vous présenter un nouveau numéro de la « Lettre de l'environnement » du Centre d'Etudes Scientifiques et Techniques d'Aquitaine (CESTA).

Avec des bilans détaillés et toujours réalisés par une structure indépendante du CEA (Institut Pasteur de Lille Atlantique – IPL Atlantique) sur les sites du Barp et de Saugnacq-et-Muret/Belin-Beliet, vous pourrez aisément prendre connaissance des derniers bilans de l'impact environnemental des activités du CESTA ainsi que les actions qui y sont actuellement menées pour l'ensemble des questions d'environnement et de développement durable.

J'ai personnellement tenu à mettre en place des actions simples mais fondamentales pour la préservation de notre environnement. Conformément à la politique Qualité, Sécurité et Environnement (QSE) de la Direction des Applications Militaires du CEA, le CESTA s'inscrit tout naturellement vers l'amélioration continue de ses performances environnementales.

Ainsi, et depuis de nombreux mois, l'ensemble des salariés travaillant sur le CESTA sont invités à accomplir des gestes simples au quotidien mais qui, mis bout à bout, ont de réelles conséquences positives pour notre environnement : limitation des impressions papier, consommation raisonnée d'énergie et d'eau, tri sélectif et collecte d'équipements recyclables, etc. Les premiers résultats de ces actions nous confortent dans notre démarche.

Cette même politique nous a amené depuis juin 2009 à mettre en place une grande enquête auprès des 1 000 collaborateurs du CESTA. Elle va permettre d'analyser avec précision les modes de transport des salariés et, à terme, établir un Plan de Déplacements d'Entreprise (PDE) permettant de concilier les souhaits des agents du CESTA avec les impératifs qui nous incombent dont l'impact environnemental.

Le CESTA s'engage plus que jamais dans une politique volontariste de développement durable avec des actions nombreuses, claires et pragmatiques pour que l'environnement ne soit pas qu'une simple idée mais une véritable préoccupation de tous les instants.

Je vous souhaite une excellente lecture !

■ Pierre Bouchet
Directeur du CEA CESTA

Les implantations du CESTA

cea